Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 022-212203400-20260907-DEL20260907_01-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Tonquédec Séance du 7 Septembre 2026

*Délibération n°20260907-01*

L'an deux-mille-vingt-six, le sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de TONQUEDEC dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Joël PHILIPPE, Maire de Tonquédec, dans la salle du conseil municipal.

Présents : Le maire : Joël PHILIPPE, Les Adjoints : Mme Florence STRUILLOU, M. Samuel PRADES, Mme Amaelle BOURDOULOUS, M. Gilles PRIGENT et les Conseillers Municipaux : Mme Sonia LE THAO, M. Christophe COTTEL, Mme Fabienne GILLES, M. David HERMAN, Mme Stéphanie CRESSEVEUR-ABGRALL, Mme Anne ROUSSIER, Mme Marine SALAUN, M. Patrick SALAÜN, M. Yohan LE LÉER,

Absents avec procurations : M. William LOZAC'H a donné procuration à M. David HERMAN,

Secrétaires de séance : Mme Florence STRUILLOU et Mme Marine SALAUN,

Date de la convocation : le 1er septembre 2026 Date d'affichage : le 1er septembre 2026

**********

## Délibération n°20260907-01 : Choix de l'entreprise MAPA 2026-002 Poste de refoulement Lotissement « Hent Parc Jean »

***Référence Nomenclature DE 1.1***

Mme Florence STRUILLOU présente aux Conseillers Municipaux le résultat de l'appel d'offre MAPA 2026-002 concernant le poste de refoulement du lotissement « Hent Parc Jean ».
La publicité a été faite le 7 juillet 2026. 11 entreprises ont retiré le dossier, 2 entreprises ont déposé des offres complètes.
La commission a ouvert les plis le 28 juillet 2026 et les a transmis à ING Concept pour l'analyses des offres. La commission d'attribution s'est réunie le mercredi 2 septembre pour finaliser l'étude des offres et définir le choix de l'entreprise retenue.
Il est donc proposé au conseil de retenir l'offre du groupement LE DU – SETAP qui a été classée en première place avec une note de 96/100 pour un prix de 61 665,00 € HT soit 73 998,00 € TTC.

**Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ,**

**VALIDE** le devis présenté par le groupement LE DU – SETAP au prix de 61 665,00 € HT soit 73 998,00 € TTC concernant le dossier MAPA 2026-002 poste de refoulement du lotissement Hent Parc Jean.

**IMPUTE** la dépense à l'article 605 du budget Lotissement Hent Parc Jean 2026,

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 022-212203400-20260907-DEL20260907_01-DE

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Joël PHILIPPE




La Secrétaire de Séance
Florence STRUILLOU

